

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT

LUMINEIS

Ces exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, vous permettent d'estimer pour une situation et un tarif donné, les remboursements de l'assurance maladie obligatoire, ceux au titre de votre contrat complémentaire ainsi que vos éventuels restes à charge. Les remboursements effectués par votre contrat diffèrent selon le niveau de garanties souscrits.

HOSPITALISATION							
Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)		Reste à charge	
				Niveau Hospi seule			
Forfait journalier hospitalier (hébergement)	20€ (15€ en service psychiatrique)	0 €	0 €	Niveau Hospi seule	20€ (15€)	0,00 €	
				Niveau 1			
				Niveau 2			
				Niveau 3			
Chambre particulière (sur demande du patient)	NC ⁴	Non remboursé	Non remboursé	Niveau Hospi seule	Selon les frais engagés	Selon les frais engagés	
				Niveau 1			
				Niveau 2			
				Niveau 3			
Séjour avec actes lourds							
L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que les honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé.							
Exemple d'une opération chirurgicale de la cataracte, en secteur privé							
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BRSS	BRSS - 24€	24,00 €		0,00 €	
Frais de séjour en secteur privé	835,60	835,60	811,60	Niveau Hospi seule	24,00 €	0,00 €	
				Niveau 1			
				Niveau 2			
				Niveau 3			
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BRSS	100% BRSS	Dépassement si prévu au contrat		Selon contrat	
				Niveau Hospi seule	162,30 €		0,00 €
				Niveau 1	0,00 €		162,30 €
				Niveau 2	135,85 €		26,45 €
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	434 €	271,70 €	271,70 €	Niveau 3	162,30 €	0,00 €	
				Niveau 4	162,30 €	0,00 €	

Alptis assurances

Intermédiaire en assurance Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - 25 cours Albert Thomas 69003 Lyon - RCS de LYON n° 335 244 489 - N° TVA intracommunautaire : FR37335244489 - N° ORIAS : 07 005 850 - www.orias.fr - IDU EMBPG : FR341758_01CWQT - Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des Assurances - Tél : 04 72 36 16 16

Miltis

25, cours Albert Thomas - 69003 LYON • Tél : 04 72 36 16 60 • www.mutuelle-miltis.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN n° 417 934 817)
N°IDU : EMBPG FR331494_01NNDU



Ma Mutuelle... en toute sérénité

Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BRSS	100% BRSS	Dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BRSS)		Selon contrat
Opération en secteur privé : honoraires chirurgien	473 €	271,70 €	271,70 €	Niveau Hospi seule	201,30 €	0,00 €
				Niveau 1	0,00 €	201,30 €
				Niveau 2	67,93 €	133,38 €
				Niveau 3	201,30 €	0,00 €
				Niveau 4	201,30 €	0,00 €
Séjour sans actes lourds						
L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé.						
Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleurésie pour un patient de plus de 17 ans, en hôpital public						
Frais de séjour	Différent selon public/privé	BRSS	80% BRSS	20% BRSS		0,00 €
Frais de séjour en secteur public	3 541 €	3 541 €	2832,80 €	Niveau Hospi seule	708,20 €	0,00 €
				Niveau 1		
				Niveau 2		
				Niveau 3		
				Niveau 4		

SOINS COURANTS						
Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)		Reste à charge
Honoraires médecins secteur 1 (généralistes ou spécialistes)	Tarif de convention	BRSS	70% BRSS - 2€	30% BRSS		2€ de participation forfaitaire
Ex : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans	30,00 €	30,00 €	19,00 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	11,00 €
				Niveau 1	9,00 €	2€ de participation forfaitaire
				Niveau 2		
				Niveau 3		
				Niveau 4		
Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	35,00 €	35,00 €	24,50 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	10,05 €
				Niveau 1	10,05 €	0,00 €
				Niveau 2		
				Niveau 3		
				Niveau 4		
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	37,00 €	37,00 €	23,90 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	13,10 €
				Niveau 1	11,10 €	2€ de participation forfaitaire
				Niveau 2		
				Niveau 3		
				Niveau 4		
Honoraires médecins adhérents OPTAM ou OPTAM-CO	Dépassements maîtrisés	BRSS	70% BRSS - 2€	30% BRSS + dépassement si prévu au contrat		2€ de participation forfaitaire plus dépassement selon contrat

Alptis assurances

Intermédiaire en assurance Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - 25 cours Albert Thomas 69003 Lyon - RCS de LYON n° 335 244 489 - N° TVA intracommunautaire : FR37335244489 - N° ORIAS : 07 005 850 - www.orias.fr - IDU EMBPG : FR341758_01CWQT - Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des Assurances - Tél : 04 72 36 16 16

Miltis

25, cours Albert Thomas - 69003 LYON • Tél : 04 72 36 16 60 • www.mutuelle-miltis.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN n° 417 934 817)
N°IDU : EMBPG FR331494_01NNNDU



Ma Mutuelle... en toute sérénité

Ex : consultation pédiatre pour enfant de moins de 6 ans	50,00 €	35,00 €	24,50 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	25,50 €
				Niveau 1	10,50 €	15,00 €
				Niveau 2	19,25 €	6,25 €
				Niveau 3	25,50 €	0,00 €
				Niveau 4	25,50 €	0,00 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	54,00 €	37,00 €	23,90 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	30,10 €
				Niveau 1	11,10 €	19,00 €
				Niveau 2	11,10 €	19,00 €
				Niveau 3	20,35 €	9,75 €
				Niveau 4	28,10 €	2,00 €
Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)	Honoraires libres	BRSS	70% BRSS - 2€	30% BRSS + dépassement si prévu au contrat (remboursement des dépassements plafonné à 100% BRSS)		2€ de participation forfaitaire, plus dépassement selon contrat
Ex : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans	62,00 €	23,00 €	16,10 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	47,90 €
				Niveau 1	6,90 €	39,00 €
				Niveau 2	6,90 €	39,00 €
				Niveau 3	12,65 €	33,25 €
				Niveau 4	24,15 €	21,75 €
Ex : consultation médecin spécialiste pour un patient de plus de 18 ans (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, etc.)	67,00 €	23,00 €	14,10 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	50,90 €
				Niveau 1	6,90 €	46,00 €
				Niveau 2	6,90 €	46,00 €
				Niveau 3	12,65 €	40,25 €
				Niveau 4	24,15 €	28,75 €
Matériel médical	Tarif moyen facturé	BRSS	60% BRSS	40% BRSS + dépassement si prévu au contrat		Selon contrat
Ex : achat d'une paire de béquilles	26,18 €	24,40€ (12,20€ pour une béquille)	14,64 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	11,35 €
				Niveau 1	9,76 €	1,78 €
				Niveau 2	11,54 €	0,00 €
				Niveau 3	11,54 €	0,00 €
				Niveau 4	11,54 €	0,00 €

DENTAIRE						
Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)		Reste à charge
Soins et prothèses 100% Santé	Prix moyen national	BRSS	60% BRSS	40% BRSS + dépassement dans la limite du plafond des honoraires		0,00 €
Ex : pose d'une couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires	500,00 €	120,00 €	72,00 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	428,00 €
				Niveau 1	428,00 €	0,00 €
				Niveau 2		
				Niveau 3		
				Niveau 4		

Alptis assurances

Intermédiaire en assurance Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - 25 cours Albert Thomas 69003 Lyon - RCS de LYON n° 335 244 489 - N° TVA intracommunautaire : FR37335244489 - N° ORIAS : 07 005 850 - www.orias.fr - IDU EMBPG : FR341758_01CWQT - Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des Assurances - Tél : 04 72 36 16 16

Miltis

25, cours Albert Thomas - 69003 LYON • Tél : 04 72 36 16 60 • www.mutuelle-miltis.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN n° 417 934 817)
N°IDU : EMBPG FR331494_01NNDU



Ma Mutuelle... en toute sérénité

Soins (hors 100% Santé)	Tarif de convention	BRSS	60% BRSS	40% BRSS + dépassement si prévu au contrat		Selon contrat
Ex : détartrage	43,38 €	43,38€ (pour un détartrage complet)	26,03 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	17,35 €
				Niveau 1	17,35 €	0,00 €
				Niveau 2		
				Niveau 3		
				Niveau 4		
Prothèses (hors 100% Santé)	Prix moyen national	BRSS	60% BRSS	40% BRSS + dépassement si prévu au contrat		Selon contrat
Ex : couronne céramo-métallique sur molaires	557,00 €	120,00 €	72,00 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	485,00 €
				Niveau 1	48,00 €	437,00 €
				Niveau 2	108,00 €	377,00 €
				Niveau 3	168,00 €	317,00 €
				Niveau 4	228,00 €	257,00 €
Orthodontie (moins de 16 ans)	Prix moyen national	BRSS	100% BRSS	Dépassement si prévu au contrat		Selon contrat
Ex : traitement par semestre (6 semestres max.)	707,00 €	193,50 €	193,50 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	513,50 €
				Niveau 1	0,00 €	513,50 €
				Niveau 2	96,75 €	416,75 €
				Niveau 3	193,50 €	320,00 €
				Niveau 4	290,25 €	223,25 €

OPTIQUE						
Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)		Reste à charge
Equipement 100% Santé	Prix moyen national	BRSS	60% BRSS	40% BRSS + dépassement dans la limite des PLV ⁵		0,00 €
Ex : verres simples et monture	42,5€ (par verre) + 30€ (monture)	12,75€ par verre + 9€	7,65€ par verre + 5,40€	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	94,30 €
				Niveau 1	34,85€ par verre + 24,60€	0,00 €
				Niveau 2		
				Niveau 3		
				Niveau 4		
Ex : verres progressifs et monture	90€ (par verre) + 30€ (monture)	27€ par verre + 9€	16,20€ par verre + 5,40€	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	172,20 €
				Niveau 1	73,80€ par verre + 24,60€	0,00 €
				Niveau 2		
				Niveau 3		
				Niveau 4		
Equipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BRSS	60% BRSS	40% BRSS + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires		Selon contrat

Alptis assurances

Intermédiaire en assurance Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - 25 cours Albert Thomas 69003 Lyon - RCS de LYON n° 335 244 489 - N° TVA intracommunautaire : FR37335244489 - N° ORIAS : 07 005 850 - www.orias.fr - IDU EMBPG : FR341758_01CWQT - Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des Assurances - Tél : 04 72 36 16 16

Miltis

25, cours Albert Thomas - 69003 LYON • Tél : 04 72 36 16 60 • www.mutuelle-miltis.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN n° 417 934 817)
N°IDU : EMBPG FR331494_01NNNDU



Ma Mutuelle... en toute sérénité

Ex : verres simples et monture	110€ (par verre) + 146 € (monture)	0,05€ par verre + 0,05€	0,03€ par verre + 0,03€	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	365,91 €
				Niveau 1	100,00 €	265,91 €
				Niveau 2	150,00 €	215,91 €
				Niveau 3	225,00 €	140,91 €
				Niveau 4	300,00 €	65,91 €
Ex : verres progressifs et monture	243€ (par verre) + 146€ (monture)	0,05€ par verre + 0,05€	0,03€ par verre + 0,03€	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	631,91 €
				Niveau 1	200,00 €	431,91 €
				Niveau 2	200,00 €	431,91 €
				Niveau 3	300,00 €	331,91 €
				Niveau 4	400,00 €	231,91 €
Lentilles	Prix moyen national	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Pas de prise en charge (dans le cas général)	Prise en charge si prévu au contrat		Selon contrat
Forfait annuel	NC	Non remboursé (dans le cas général)	Non remboursé (dans le cas général)	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	Selon les frais engagés
				Niveau 1	Selon les frais engagés	
				Niveau 2		
				Niveau 3		
				Niveau 4		
Chirurgie réfractive	Prix moyen national	Non remboursé	Non remboursé	Prise en charge si prévu au contrat		Selon contrat
Ex : opération correctrice de la myopie	NC	Non remboursé	Non remboursé	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	Selon les frais engagés
				Niveau 1	Selon les frais engagés	
				Niveau 2		
				Niveau 3		
				Niveau 4		

AIDES AUDITIVES						
Contrat d'assurance santé responsable ²	Tarif le plus souvent facturé ou tarif réglementé	Base de remboursement de la Sécurité Sociale (BRSS) ³	Remboursement assurance maladie obligatoire (AMO)	Remboursement assurance maladie complémentaire (AMC)		Reste à charge
Equipement 100% Santé	Prix moyen national	BRSS	60% BRSS	40% BRSS + dépassement dans la limite des PLV		0,00 €
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	950,00 €	400,00 €	240,00 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	710,00 €
				Niveau 1	0,00 €	
				Niveau 2		
				Niveau 3		
				Niveau 4		
Equipement (hors 100% santé)	Prix moyen national	BRSS	60% BRSS	40% BRSS + dépassement si prévu au contrat, dans la limite des plafonds réglementaires		Selon contrat
Par oreille pour un patient de plus de 20 ans	1 582,00 €	400,00 €	240,00 €	Niveau Hospi seule	Non pris en charge	1342,00 €
				Niveau 1	160,00 €	1 182,00 €
				Niveau 2	260,00 €	1 082,00 €
				Niveau 3	360,00 €	982,00 €

Alptis assurances

Intermédiaire en assurance Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - 25 cours Albert Thomas 69003 Lyon - RCS de LYON n° 335 244 489 - N° TVA intracommunautaire : FR37335244489 - N° ORIAS : 07 005 850 - www.orias.fr - IDU EMBPG : FR341758_01CWQT - Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des Assurances - Tél : 04 72 36 16 16

Miltis

25, cours Albert Thomas - 69003 LYON • Tél : 04 72 36 16 60 • www.mutuelle-miltis.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN n° 417 934 817)
N°IDU : EMBPG FR331494_01NNDU



Ma Mutuelle... en toute sérénité

Niveau 4

560,00 €

782,00 €

- 1) Les exemples de remboursements sont donnés pour un assuré sans taux de prise en charge particulier et respectant le parcours de soins coordonnés.
- 2) Les contrats sont dits « responsables » quand ils respectent des obligations fixées par la réglementation, notamment des minimums et maximums de remboursement ainsi que des interdictions de prise en charge. Pour aller plus loin, consulter le Glossaire de l'assurance complémentaire santé.
- 3) La BRSS est un tarif de « référence » fixé pour chaque acte, chaque produit, chaque dispositif médical. L'assurance maladie obligatoire ne rembourse dans la plupart des cas qu'un % de la BR, à un taux différent selon les actes, produits de santé, dispositifs médicaux, le complément étant apporté par l'assurance maladie complémentaire.
- 4) Non connu.
- 5) Prix limite de vente.

Ce document présente des exemples de remboursements en euros par l'assurance maladie et par votre contrat complémentaire santé, parmi les cas les plus fréquents et selon le niveau de couverture choisi. Ils ne correspondent pas forcément à vos besoins ou à votre situation mais, ils vous permettent de comprendre, choisir ou comparer les tableaux de garantie. Ils ne peuvent se substituer aux documents contractuels qui seuls engagent l'organisme de l'assurance complémentaire santé édicté par l'Unocam.



Alptis assurances

Intermédiaire en assurance Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - 25 cours Albert Thomas 69003 Lyon - RCS de LYON n° 335 244 489 - N° TVA intracommunautaire : FR37335244489 - N° ORIAS : 07 005 850 - www.orias.fr - IDU EMBPG : FR341758_01CWQT - Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des Assurances - Tél : 04 72 36 16 16

Miltis

25, cours Albert Thomas - 69003 LYON • Tél : 04 72 36 16 60 • www.mutuelle-miltis.fr
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN n° 417 934 817)
N°IDU : EMBPG FR331494_01NNDU